

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 7 juillet 2025

Portant délégation de signature à **Mme Laurence MARIN**, Directrice générale des services, et Responsable du Pôle aménagement, espace public et mobilité durables, **Mme Christine FAUQUEMBERGUE**, Directrice, et **M. Stéphane HEYRAUD**, Directeur

N° 26923

Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 521-9 et L. 522-33

Mé la délibération n°12 du 27 avril 2025 portant délégation d'attributions de travail communautaire au Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité qui est celle de l'organe de signature, aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

CONSIDÉRANT que Mme Laurence MARIN assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle aménagement, espace public et mobilité durables à Limoges Métropole.

CONSIDÉRANT que Mme Christine FAUQUEMBERGUE assure les fonctions de Directrice des mobilités au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilité durables.

CONSIDÉRANT que M. Stéphane HEYRAUD assure les fonctions de Directeur de la ville au sein du Pôle aménagement, espace public et mobilité durables.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la responsabilité et la responsabilité qui est celle de l'organe de signature, aux directeurs généraux adjoints des services et Responsables de Pôle aménagement, espace public et mobilité durables, pour la signature des documents suivants :


- Rapports d'activité des offices des marchés publics du Pôle aménagement, espace public et mobilité durables.
- Tout document relatif à l'analyse et la validation des candidatures des marchés du Pôle aménagement, espace public et mobilité durables.
- Tout acte de commandement et contrat sous le régime ENVOIE et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics, quelle que soit la procédure mise en œuvre, conclués entre le 01/01/24 et le 31/12/24 et du Pôle aménagement, espace public et mobilité durables.
- Ordres de mission (ou tous les documents y rapportant) concernant les agents du Pôle aménagement, espace public et mobilité durables, limités aux déplacements au sein de la Région Nouvelle Aquitaine.
- Formulaires de demande d'autorisation d'occupation des sols pour le compte de Limoges Métropole.
- Attributions de service fait, et facturations de bonne exécution des prestations (certificat de bonne exécution de travaux) d'un prestataire relevant du Pôle aménagement, espace public et mobilité durables.

ARTICLE 2 En l'absence de Mme Laurence MARIN, délégation est donnée dans les mêmes conditions, à l'exception des ordres de mission qui des documents y rapportants.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services, M. Stéphane HEYRAUD, Directeur et Mme Christine FAUQUEMBERGUE, Directrice

1 DOCUMENT - Publié le 4 Juillet 2025

 **26923.pdf**
(.pdf, 166,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**